

Compte rendu du conseil d'administration du 05 novembre 2008

Présents :

Christelle OLIVIER
Stéphanie MOTHEs
Kathy RANSON – producteur fromage
Jean RANSON – producteur fromage
Elsa COTTON
Claude DANIEL
Victor MARTEAU

ORDRE DU JOUR :

1. Nombre limite d'adhérents
2. Contrat pomme de terre
3. Recherche nouveau lieu
4. Panier fruits raté de Mr DARTOIS
5. Modifications des coordonnées et signatures du président et des trésoriers auprès du Crédit Coopératif
6. AG extraordinaire par rapport au prix des paniers.

RELEVES DES DISCUSSIONS

1. NOMBRE LIMITE D'ADHERENT

Nous avons commencé le CA autour des questions du nombre limite d'adhérent pour l'instant à 90, ce qui pose des problèmes pour Cathy et Jean, présents en début de CA, qui n'ont pas renouvelé autant de contrats que précédemment, alors qu'il y a des personnes qui n'ont pas de contrat légumes et qui sont intéressées par le fromage ou les fruits.

Le CA ne trouve pas logique que les nouveaux adhérents ne le soient que pour le contrat légumes.

En fin de CA, nous avons eu le passage de Mohamed Sidrine, directeur du 6ème Continent, avec qui nous avons abordé plusieurs points. Le 6ème Continent souhaitait que nous abordions le problème du ménage, qui n'est fait qu'approximativement après chaque distribution alors qu'il était prévu de le faire régulièrement. Il nous propose de faire appel à une entreprise extérieure pour faire un gros nettoyage (qu'il prendrait en charge) et que nous prenions nos dispositions pour que le local reste propre. (ils nous proposent également de faire appel à une société extérieure mensuellement).

Le CA reconnaît que le lieu n'a jamais été nettoyé à fond (balai + serpillière) et ne souhaite pas faire appel à une société extérieure. Il semble important de redéfinir les parties utilisées par la Guill'AMAP pour la distribution et de mettre en place un nettoyage mensuel plus approfondi avec coup de serpillière. Un grand nettoyage doit toutefois être programmé pour « référence » et on se propose de le faire entre Amapiens.

On propose donc d'inclure aux nombreuses missions des adhérents s'occupant de la fin de la distribution et du rangement de passer la serpillière tous les 2èmes mercredi du mois.

Reste à voir si le 6ème Continent peut nous fournir le matériel ou si nous devons nous en occuper.

Le 6ème Continent souhaite que nous signons la nouvelle convention rapidement avec eux en intégrant bien les nouveaux producteurs et de bien préciser les coordonnées de l'AMAP, président...

La question de l'assurance que nous devons avoir est également soulevée par Mohamed Sidrine. Sur ce point, nous lui annonçons que dès janvier, notre adhésion à Alliance PEC Rhône Alpes inclura une assurance adaptée aux AMAP et que nous lui fournirons un document attestant de cette assurance.

De notre côté, nous avons donc abordé avec le 6ème Continent le point du nombre limite d'Amapiens étant donné qu'actuellement nous le bloquons en fonction du contrat légumes (90 personnes) ce qui est désavantageux pour les autres producteurs qui ne peuvent proposer leurs contrats qu'aux amapiens ayant un contrat légumes. Sachant que Cathy & Jean et Jean-Luc ont des demandes de non-adhérents, ce qui permettrait de limiter la perte des contrats non reconduits par plusieurs amapiens.

Mohamed Sidrine nous explique que la législation n'autorise pas plus de 19 personnes simultanément dans une pièce avec une seule issue de secours, ce qui explique les réticences à voir le nombre d'amapiens augmenter. Cependant, nous lui proposons de faire une communication en direction de l'Amap pour expliquer cette problématique en demandant aux adhérents qui s'occupent de la coche, *il faut bien donner des missions à tout le monde*, d'informer les gens sur ce point et les invitant à ne pas faire la queue dans les escaliers mais au niveau du bar du 6ème continent.

Nous pourrions ainsi revoir la règle du nombre limite d'adhérents. Le sixième Continent ne peut nous imposer de n'être que 90 adhérents. Par contre, nous devons tout faire pour éviter d'être plus de 19 en même temps dans la salle de distribution. Et étant donné que nous ne sommes pas en règle au niveau de la convention et de l'assurance, il n'était pas évident de monter le nombre d'adhérents sans leur aval.

Il est proposé également de demander aux amapiens qui ne prendraient qu'un contrat fruit ou fromage de ne venir qu'à partir de 19h30 pour éviter l'affluence des premiers ¾ d'heure. Cette règle pourrait s'appliquer bien évidemment à tous les autres.

2. CONTRAT POMME DE TERRE

Pour le Contrat Pomme de Terre (5kg de pomme de terre tous les 15 jours – en même temps que les fruits) proposé par Jean-Luc Juhier, il semble ne pas répondre à une demande des amapiens, Seulement pris par 2 amapiens, lors de la première séance de réinscription. Stéphanie propose donc en accord avec Jean-Luc de faire un petit contrat : 5 kg de pomme de terre une fois par mois.

Le CA pense qu'il ne faut pas multiplier les contrats différents et qu'il est nécessaire de faire une petite étude avant de se lancer avec un producteur, comme il a été fait pour les fromages, fruits, oeufs, volailles. Cependant, le CA pense qu'un contrat « 5kg par mois » peut intéresser plus de monde que tous les 15 jours. Stéphanie voit avec Jean-Luc pour ne proposer qu'un seul contrat pomme de terre : 1 panier de 5kg, 1 fois par mois.

Ce contrat sera proposé le 12 novembre par Stéphanie lors de la deuxième séance d'inscription pour le contrat fruits et pour les 2 amapiens qui ont déjà pris le contrat 5kg tous les 15 jours, se verront restituer leurs chèques supplémentaires.

3. RECHERCHE D'UN NOUVEAU LIEU

Le problème du nombre limite d'adhérent, désormais vu avec le 6ème Continent (cf. 1. RELATIONS AVEC LE 6ème CONTINENT ci-dessus), et de l'accessibilité de la salle de distribution nous amène à se poser la question du lieu.

Il semble difficile de changer de lieu avant la fin des contrats en cours, pour ne pas perdre des amapiens. Cependant, la question doit être posée car le premier lieu pressenti étant la salle du Colombier gérée par la MJC Jean Macé

Victor, en contact avec la MJC Jean Macé, doit proposer un rendez-vous commun : Valérie Maguesyan de la MJC Jean Macé, Olivier et Victor pour discuter de la disposition de la salle du Colombier (proche de la place

Jean Macé) (distance entre le 6ème continent et la salle du colombier : 500 – 600 mètres). Ce lieu sera évidemment moins convivial : pas de bar, pas beaucoup de contact avec la MJC et nous aurons les mêmes contraintes sans les marches : salle ne disposant que d'une issue de secours donc pas plus de 19 personnes en même temps *a priori*. et le nettoyage devra être encore plus systématique vu que cette salle est utilisée plus souvent que le sous-sol du 6ème Continent.



La question du changement de date de distribution selon les disponibilités des nouveaux lieux potentiels sera à voir en premier lieu avec les producteurs.

Il est également émis l'idée de demander un rendez-vous à un élu du 7ème, s'occupant des salles municipales. Christelle se charge de voir avec Ludivine si des démarches ont déjà été faites, étant donné que des élus sont amapiens.

D'ailleurs, il faut éventuellement creuser du côté de la Maison de la Guillotière (rue Béchevelin), encore plus près du 6ème continent que la salle du Colombier.

4. PANIER FRUITS RATE DE Mr DARTOIS

Le CA souhaite avoir plus de précisions de la part de Ludivine sur ce râté, mais a priori, pense que même si une erreur s'est glissée dans le premier mail précisant pour les têtes en l'air, qu'il n'y avait pas de distribution de légumes (cf. contrat) le mercredi 29/10, Il n'y avait pas de raison de penser qu'il n'y avait pas de distribution de Fruits le 29/10.

L'erreur ne concernait pas du tout la distribution du 29/10 mais celle du 5/11 donc le CA ne voit pourquoi ce panier devrait être remboursé par exemple. Les membres du CA, ont d'ailleurs tous raté des paniers... Point à acter au prochain CA.

Guill'AMAP : distribution du 29 octobre	• guill amap	• 28/10/08 12:14
Re: Guill'AMAP : distribution du 29 octobre	• guill amap	• 28/10/08 12:17
Un nouvel article sur le blog guillamap.over-blog.com	• Référent	• 28/10/08 12:20

Ⓐ **Sujet : Re: Guill'AMAP : distribution du 29 octobre**
De : guill amap ▾
Date : 28/10/08 12:17
Pour : guillamap@gmail.com ▾

Désolée...
Je la refais...

Bonjour à tous,

N'oubliez pas que le mercredi 29/10, donc demain ...

- il n'y a pas de distribution de légumes
- il y a une distribution de fruits
- Stéphanie Mothes, responsable fruits, procèdera aux réinscriptions du contrat fruits.

Distribution suivante :
le 5/11 : **LEGUMES+** fromages.

Bonne semaine,

La Guill'Amap

5. CREDIT COOPERATIF + ASSURANCE

Le Crédit Coopératif a besoin d'une mise à jour complète de nos coordonnées (président, trésoriers) avec un compte rendu signé par le CA précisant les noms des nouveaux membres du Bureau.

Pour l'assurance Victor se charge de voir avec Alliance pour renouveler l'adhésion et compléter le bulletin pour l'Assurance.

6. AUGMENTATION DU PRIX DES PANIERS

Cette question est reposée, Christelle précise que l'augmentation du prix des paniers de légumes suite à une surcharge de travail au Biau Jardin sera débattue en AG extraordinaire. Le CA propose de discuter de ça pour tous les contrats de l'AMAP.

Cathy et Jean nous expliquent que les augmentations qu'ils répercutent sur leurs fromages se font généralement à la reprise de la lactation des chèvres (février) et qu'ils devront également répercuter les frais supplémentaires dû à leur passage en Bio.

7. CONTRAT FRUITS

Comme pour le contrat Fromage, le contrat Fruits souffre du nombre limite d'adhérents, Stéphanie, référente Fruits, suppose que ça peut-être également dû à la mauvaise saison de la Ferme aux mille fruits (gel sur les cerisiers et pêchers) qui a pu décevoir les amapiens par rapport à la constitution des paniers. Stéphanie, proposera à Jean-Luc de sensibiliser un peu plus les amapiens sur la saisonnalité des fruits. Une visite à la Ferme serait la bienvenue.

8. DESABONNEMENT DE CHRYSTELE PITZALIS

Chrystele PITZALIS, nouvelle abonnée, souhaite se désengager du contrat légumes, sans raison affichée et après seulement deux semaines de distribution.

Ses coordonnées seront transférées à la liste d'attente. L'adhérente gèrera elle-même le rachat de son panier et la récupération des chèques. Elle fixera ensuite un rendez-vous avec l'AMAP afin de faire l'échange des chèques.

RELEVES DES ACTIONS

Actions	Qui	Echéance
Rencontre avec la MJC Jean Macé	Olivier - Victor	03/12/2008
Prise de contact avec un élu du 7ème	Christelle	03/12/2008
Refaire les contrats Pomme de Terre	Stéphanie	12/12/2008
Prise de rendez-vous avec le Crédit Coopératif	Victor	12/12/2008
Remplacer Ludivine à la distribution du 19 novembre pour récupérer les chèques de régul qui manquent au nouveaux contrats fromage.	Elsa	19/11/2008
Organiser le ménage de la salle de distribution		
Préparer la communication par rapport au nombre de personnes dans la salle		
Suivi Pitzalis	Ludivine	03/12/2008
Suivi Dartois	Ludivine	03/12/2008

Prochaine réunion, le 03 décembre 2008, vous êtes tous les bienvenus !